



Présentation de la politique départementale d'insertion en faveur des bénéficiaires du rSa du Département du Haut-Rhin

*Le cancer dans le Haut-Rhin, Forum de la LIGUE 2017
Atelier 4 « Cancer et Précarité »
Vendredi 10 novembre 2017 – CREF-COLMAR*

Conseil départemental
Haut-Rhin 

Intervenant

Madame Karine PAGLIARULO

- Vice-Présidente du Conseil départemental
- Vice-Présidente de la commission Solidarité et Autonomie
- Conseillère départementale du canton de Guebwiller
- Députée suppléante de la 4ème circonscription
- Membre de la Commission d'Aide aux Malades - La ligue contre le cancer, Colmar

Représentée par la Direction Enfance Santé Insertion

- **Madame le Dr FAHRNER**, médecin chef du Service de Protection Maternelle et Infantile et promotion de la santé
- **Madame GRANDJEAN**, Chef du Service Insertion et Développement local



Les compétences du Département en matière d'action sociale

La Protection Maternelle et Infantile et promotion de la santé, l'Aide Sociale à l'Enfance, l'Autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, la protection des majeurs vulnérables, le logement et l'insertion des publics en difficulté, via notamment le rSa

Des services de proximité sur les territoires à la disposition des habitants

Un budget conséquent :
375 M€ en 2017

Une richesse partenariale : Caf, hôpitaux, Pôle emploi, associations, institutions publiques...

550 travailleurs médico-sociaux (médecins, assistants sociaux, etc.) qui sont là pour apporter conseils & soutiens à toute personne rencontrant des difficultés médico-sociales



3

Le rSa dans le Haut-Rhin

17 275 bénéficiaires du rSa, soit + de 36 000 personnes couvertes au 31 août 2017.

Le rSa, c'est quoi ?

Une allocation différentielle pour les personnes à faibles ressources régie par le code de l'action sociale et des familles

Le rSa, pour qui ?

Toute personne essentiellement de plus de 25 ans et ménage sans ressources ou ressources en dessous d'un plafond fixé nationalement

Le montant ?

545,48 € pour 1 personne seule

812,22 € pour 1 foyer de 2 personnes



4

Le rSa dans le Haut-Rhin

Où demander le rSa ?

Auprès des plateformes rSa du Département et les travailleurs sociaux, la CAF et la MSA (test d'éligibilité)

Le rSa, versé par qui ?

La CAF ou la MSA selon le régime de chacun

Le rSa, financé par qui ? Le Conseil départemental et l'Etat (*compensation partielle*)

- Augmentation de 27 % du nombre de bénéficiaires entre 2011 et 2015
- Baisse tendancielle depuis 2016
- Dépense d'allocation de 94,4 M€ en 2016



Profils des bénéficiaires du rSa

72 % des BrSa ont entre
25 et 49 ans

5 % ont moins de 25 ans

Sur l'ensemble des foyers, 21 %
sont des personnes seules

51 % sont des familles
monoparentales

55 % des foyers, hors couples, sont des femmes

Les freins à l'insertion repérés

selon les **points de vue des allocataires** :

La mobilité : 70 %

Une expérience professionnelle insuffisante : 36 %

Un manque de qualification : 34 %

Les problèmes de logement : 13 %

La santé : 30 %

Le cumul des freins rend plus difficile la sortie du rSa

Les personnes isolées avec enfants connaissent plus de difficultés

Localisation

55 % des BrSa habitent sur la région mulhousienne

19 % résident sur le bassin colmarien

Surtout dans les zones urbaines et notamment les quartiers d'habitat social

Ancienneté

41 % des BrSa sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans => signe de précarité

Autres indicateurs

Le taux de pauvreté dans le HR : 12,7 % (source Insee 2014)

Le taux de chômage : 9,2 % (source Pôle emploi, Août 2017)

Politique d'insertion du Département en faveur des bénéficiaires du rSa

Financement des référents = partenaires de l'insertion : 5,2 M€
(prévisionnel 2017)

Contrats aidés : 4,3 M€
co-financement de 1 190 contrats aidés (prévisionnel 2017)

Accompagnement social par les Espaces Solidarité

40% de sorties positives vers l'emploi en 2016
(CDD, CDI, formation qualifiante,...)

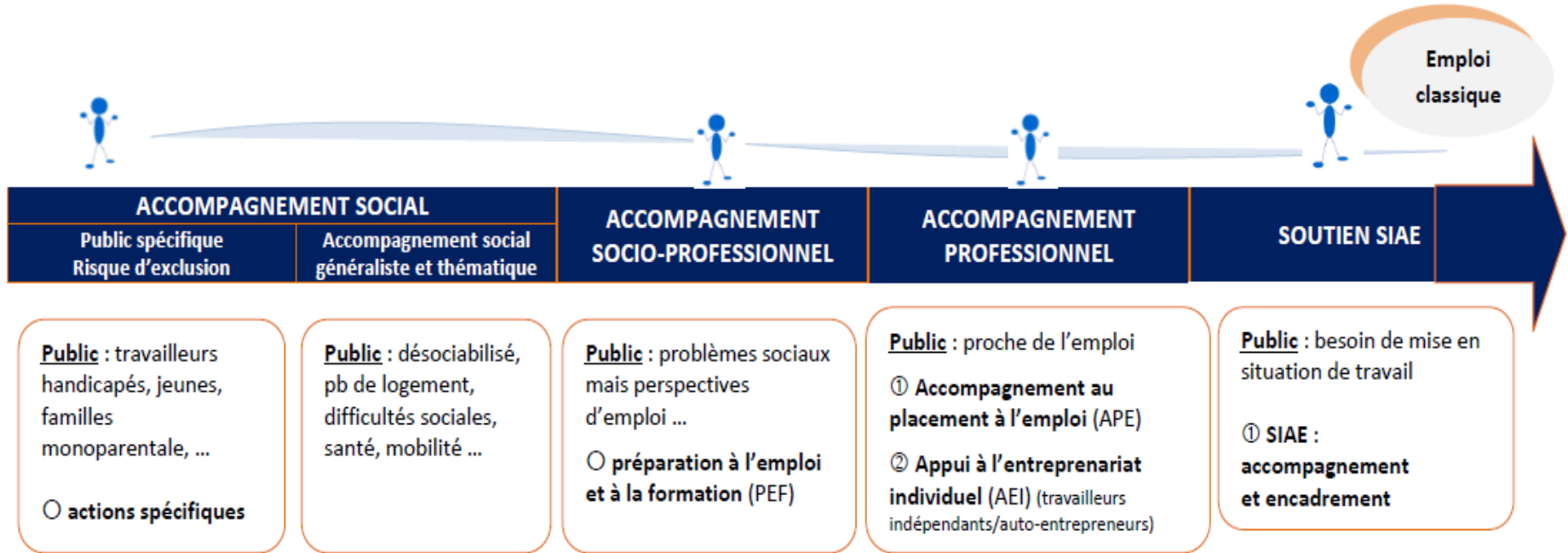
- ▶ 10 527 bénéficiaires du rSa suivis (2016)
- ▶ 61 structures – 83 actions (2017)
- ▶ 4 types d'accompagnement du social à l'emploi

▶ + 5 878 BrSa suivis par les travailleurs sociaux du Département difficultés financières, santé, logement, famille



7

Les différents types d'accompagnement



Actions Spécifiques Santé : Resi, Ciarem, Oppelia, etc.



Un accompagnement individualisé prenant en compte la santé

Limitier les risques de précarisation et la détérioration de l'état de santé

Prise en considération de la situation de chacun, de ses problèmes de santé physiques et/ou psychiques

Favoriser l'accès aux soins et la réalisation des démarches de santé, le lien avec la MDPH (Reconnaissance Travailleur Handicapé, Allocation Adulte Handicapé...) et autres organismes et professionnels de santé

Définir les étapes du parcours de santé et de soins



Des actions dédiées à la santé

Contact Plus

Accompagnement dédié à la recherche d'emploi pour le BrSa qui ont une RQTH

RESI

Évaluer les potentialités d'insertion professionnelle pour accéder éventuellement à un emploi comtable avec les problèmes de santé

CIAREM

Permettre aux personnes de rompre avec leur isolement par le biais d'un temps d'échanges et de rencontres avec un support créatif et une approche thérapeutique pour les amener vers le soin si besoin. En partenariat avec l'équipe mobile précarité et psychiatrie du Centre hospitalier de ROUFFACH

AFRA OPPELIA

Identification des freins psycho-sociaux qui rendent l'insertion problématique et priorisation des démarches en lien avec le TS



Le suivi des bénéficiaires du rSa

A l'entrée dans le dispositif rSa :
des réunions d'information obligatoires

Un **référent nommé en fonction des problématiques identifiées** (sociales, familiales, santé, emploi et formation...)
=> des rendez-vous à honorer

Une **politique de juste droit** – droits et devoirs du BrSa - contrôles et sanctions (qui peuvent aller jusqu'à la suspension du rSa – prévu par la loi) pour non respect des engagements, non signalement des changements de situations, non transmission des ressources à la CAF ou la MSA (Déclaration Trimestrielle de Ressources)...



Le suivi des bénéficiaires du rSa

Informez impérativement les services de la CAF, du Département ou le référent des problèmes de santé (certificats médicaux, d'hospitalisation...) afin qu'ils soient pris en compte et être aidé si besoin

Personne
concernée

Famille

Professionnels :
CARSAT,
Hôpitaux...



13

Action Bénévolat-rSa



Etre actif, c'est positif !

Un outil supplémentaire pour l'insertion

Afin de favoriser le mieux être des personnes, leur permettre de s'inscrire dans la cité, développer des liens sociaux, reprendre pied, pendant et après la maladie...

Plateforme internet : **benevolat.haut-rhin.fr**

Mail : **benevolat@haut-rhin.fr**

 **N° Vert 03 69 54 28 68**

Votre contact :

Chef de projet : Christèle GEORGET
georget@haut-rhin.fr 03 89 30 65 83



CONCLUSION

**Venez à la rencontre des services du
Département qui sont là pour vous aider...
Les problèmes sociaux ne doivent pas être un
facteur aggravant des problèmes de santé !**

**Parce que l'accompagnement des
malades est l'affaire de tous les acteurs....**

CONTACTS UTILES

Plateformes rSa :

→ Espace Insertion NORD : 03 89 30 64 00

→ Espace Insertion SUD : 03 89 59 65 14

16

